

La CPAM des Flandres vous informe

Vous êtes étudiant ? La CPAM des Flandres vous guide pour votre santé

Rendez-vous sur



ameli.fr

L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

A la rentrée, aucune démarche à faire ! Mais profitez-en pour mettre à jour vos informations personnelles afin d'être bien remboursé(e) !

Vous commencez des études supérieures après votre baccalauréat ou un diplôme équivalent à la rentrée 2018. Pensez à :

- Créer votre compte personnel ameli sur le site ameli.fr ou sur l'application ameli pour smartphone et tablette ;
- Renseigner vos coordonnées bancaires sur votre compte ameli ou envoyer votre RIB par courrier à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Flandres : 2, rue de la Batellerie CS 94523 – 59386 Dunkerque Cedex 1. Attention, pensez à indiquer votre numéro de Sécurité Sociale dessus ;
- Si ce n'est pas déjà fait, choisissez un médecin traitant et, lors d'une consultation, remplissez avec lui une déclaration de choix qu'il télétransmettra directement à votre caisse ;
- Mettre à jour votre carte Vitale en utilisant les bornes disponibles au sein de certains accueils de votre caisse, des pharmacies, et de certains établissements de santé ;
- Vous assurer que votre numéro de Sécurité Sociale personnel (NIR) est bien enregistré auprès de votre mutuelle/assurance complémentaire santé.

Vous étiez déjà étudiant avant la rentrée 2018 et vous poursuivez vos études. Pensez à :

- Vérifier que votre adresse postale est bien à jour auprès de votre mutuelle étudiante ;
- Vous assurer que votre mutuelle étudiante dispose de vos coordonnées bancaires (RIB). Si ce n'est pas le cas, adressez-lui ;
- Si ce n'est pas déjà fait, choisissez un médecin traitant et, lors d'une consultation, remplissez avec lui une déclaration de choix qu'il télétransmettra directement à votre mutuelle étudiante ;
- Mettre à jour votre carte Vitale en utilisant les bornes disponibles au sein de certains accueils des caisses d'Assurance Maladie, des pharmacies, et de certains établissements de santé.

Pour contacter l'Assurance Maladie :

- La messagerie du compte ameli ;
- Le 36 46 (service 0,06€/min + prix appel, du lundi au vendredi, de 8:30 à 17:30) ; le +33 811 70 36 46 depuis l'étranger (tarif variable selon l'opérateur téléphonique) ;
- Directement à l'accueil.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ameli.fr